

Résumé Evaluation

Évaluation des résultats du projet ACT-DDP, dont l'objectif stratégique était de renforcer la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en favorisant le dialogue entre les entreprises et les acteurs publics et en soutenant la réflexion stratégique des entreprises sur la transition vers une économie à faible intensité de carbone, en fonction des spécificités de leur contexte national.

Pays : **Mexique et Brésil**

Thématique : **Changement climatique - Pollutions – Villes et territoires**

Évaluateur : **G.A.C. Group**

Date de l'évaluation : **Juillet-Septembre 2022**

Données clés de l'appui FFEM

Nom du projet : PROJET ACT-DDP

Numéro de projet : CZZ2304

Montant du financement FFEM : 761 770€

Date d'octroi : 20 Octobre 2017

Durée : 28 mois

Contexte

L'Accord de Paris, fondé sur une approche ascendante, a permis de coordonner les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, grâce à des engagements volontaires et non contraignants, en cherchant à impliquer davantage la société civile. Il a également permis de diversifier les parties prenantes, avec une première reconnaissance officielle de la contribution des acteurs « non étatiques » aux négociations, ainsi qu'une contribution accrue des entreprises. Il est désormais essentiel de renforcer les mécanismes existants afin de promouvoir les échanges entre les sphères politique, entrepreneuriale et financière. L'ACT et le DDP sont deux outils qui soutiennent ce dialogue, afin de permettre une amélioration mutuelle des stratégies de décarbonisation, avec une vision à long terme plus ambitieuse et un déploiement progressif à moindre coût.

Intervenants et mode opératoire

ACT-DDP a impliqué des partenaires en France, au Brésil et au Mexique et a amélioré, intégré et mis en œuvre deux outils développés, l'un par l'IDDRI avec des partenaires locaux (COPE-UFRJ, Tempus Analitica et CDP Latam) appelé DDP (Deep Decarbonation Pathway, définissant la trajectoire de la décarbonation profonde à l'échelle mondiale et sectorielle pour soutenir le dialogue et accroître les ambitions) et un autre par l'ADEME appelé ACT (pour évaluer et surveiller, au niveau des entreprises, l'alignement des entreprises sur les scénarios de décarbonisation, sur la base des spécificités sectorielles identifiées par le DDP).



Objectifs

Le projet ACT-DPP avait pour objectif stratégique de renforcer l'ambition collective en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'une part en favorisant le dialogue entre les entreprises et les acteurs publics, et d'autre part en accompagnant les entreprises dans leur réflexion stratégique sur la transition vers une économie à faible intensité carbone, en fonction des spécificités de leur contexte national.

Objectifs spécifiques :

1. Remédier au déficit d'outils de dialogue et de soutien pour faire face au changement climatique.
2. Renforcer les connaissances et l'appropriation des outils et méthodologies de dialogue par les parties prenantes dans les pays en développement.
3. Soutenir l'initiation de processus de discussion dans certains pays en développement afin de favoriser des changements de comportements vertueux en faveur du climat.



Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet s'est pleinement inscrit dans les défis spécifiques de la transition environnementale dans les pays en développement et dans la nouvelle approche développée lors de la COP21. L'approche ascendante mise en œuvre était nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, en particulier dans les pays en développement, dans un contexte politique défavorable à l'action climatique (limitant les ambitions descendantes). Cette approche, qui s'appuie sur les entreprises et d'autres parties prenantes, a permis d'ouvrir le débat, de sensibiliser l'opinion publique, et a finalement contribué à améliorer les performances environnementales et à créer les conditions propices à de futures actions, lorsque le contexte politique évoluera.

Cohérence

Le projet s'inscrivait pleinement dans la stratégie internationale globale visant à atténuer les changements climatiques définie dans l'Accord de Paris. Mais au niveau national, les plans initiaux ont été entravés par les changements intervenus dans le contexte politique. Une mobilisation de la part d'un acteur au niveau fédéral aurait été un atout essentiel pour mobiliser les acteurs privés, mais l'administration actuelle n'était pas très réceptive à cette évaluation. Cependant, des efforts ont été déployés pendant le projet pour créer des synergies avec d'autres projets/initiatives.

Efficacité

Les principaux résultats du projet sont disponibles à l'adresse suivante : <https://act-ddp.org/resources>. Ils comprennent des notes méthodologiques, un scénario de décarbonisation de 8 secteurs, un outil de visualisation des données, la publication d'un rapport présentant les résultats agrégés des évaluations ACT et quatre analyses sectorielles succinctes de ces résultats, 18 formations ACT, des sessions de travail qualitatives, des conférences publiques ouvertes et des dialogues Chatham House pour soutenir une communauté engagée dans la lutte contre le changement climatique, ainsi que des événements de clôture très réussis, etc. Certaines difficultés ont été liées à l'implication des acteurs et à la disponibilité des informations ou au manque de compréhension des méthodologies utilisées. De plus, un effort particulier a été fait pour structurer cette collecte de données à l'aide d'un outil logiciel. Des améliorations doivent être apportées à cet outil, notamment pour l'adapter au contexte local, clarifier son fonctionnement et ses calculs, etc.

Viabilité/durabilité

Le projet a permis de produire des acquis significatifs, notamment des composantes méthodologiques, des connaissances, un site web et un réseau d'acteurs. Les méthodes développées, mises à disposition en open source, favorisent la pérennité et la réutilisation des résultats. Le projet constitue un cas pilote de mise en œuvre croisée du DDP et de l'ACT, présentant un potentiel de répliquabilité dans d'autres pays ou secteurs. L'évaluation souligne par ailleurs la dynamique partenariale créée, ainsi que la mobilisation d'une communauté d'acteurs prête à s'engager davantage lorsque le contexte politique sera plus favorable au dialogue stratégique sur le climat.

Impact

Le projet a donné lieu à divers atouts : composantes méthodologiques, connaissances, page web, réseau, etc. et permet d'assurer la durabilité de futurs projets potentiels : les méthodes sont disponibles en open source et les résultats du projet peuvent donc être réutilisés, le projet a été un cas pilote de mise en œuvre croisée du DDP et de l'ACT et pourrait être exploité davantage dans d'autres pays ou d'autres secteurs. La communauté forte et les relations créées ou renforcées au cours du projet sont prêtes à s'impliquer lorsque le changement politique permettra davantage de dialogue sur le changement climatique et de discussions stratégiques.

Valeur ajoutée de l'appui du FFEM

Divers financements ont contribué à ce projet, notamment le FFEM, l'ADEME (Agence nationale de la transition écologique) et, plus généralement, l'autofinancement des partenaires et des entreprises impliqués. Il est probable

Recommandations & enseignements

Les bonnes pratiques clés issues de l'analyse réalisée dans le cadre de l'évaluation ont été regroupées en deux catégories :

1. La pertinence du projet :

- Lorsque l'engagement des parties prenantes est essentiel, la préparation du projet doit inclure un engagement préliminaire formel, d'autant plus lorsque des évolutions importantes sont prévues, et le calendrier doit être resserré.
- Il est recommandé de sélectionner des pays stables.
- La sélection des secteurs doit s'appuyer sur une cartographie spécifique afin d'identifier clairement les complémentarités.

2. La mise en œuvre du projet :

- Une bonne gestion de projet est essentielle, avec des objectifs clairs expliqués à tous, une gouvernance claire, des rôles clairs pour les partenaires et un coordinateur bien identifié, des réunions régulières du consortium, la mise en place d'outils de gestion de projet précis, des modèles et des lignes directrices clairs pour l'établissement de rapports, une communication permanente et efficace avec tous les partenaires, un mode de fonctionnement clair et un bon contrôle de la planification globale.
- Une mise en œuvre méthodologique appréciée utilisant la méthode du backcasting pour explorer différents scénarios, en collaboration avec d'autres ODD (objectifs de développement durable), y compris des objectifs plus larges allant au-delà de la décarbonisation (tels que la réduction de la pauvreté et des inégalités, des environnements plus sûrs, etc.) pour une vision du changement souhaitable pour tous dans une perspective plus large, et une définition approfondie de la manière de monétiser les risques climatiques. Se concentrer sur les entreprises volontaires, harmoniser et mutualiser avec d'autres campagnes d'évaluation afin d'optimiser le volume d'informations requises auprès des entreprises, garantir la confidentialité, rendre l'outil convivial, facilement téléchargeable, adapté à la taille et au type des entreprises ainsi qu'au contexte (politique).
- Pour mieux impliquer les parties prenantes, il convient de travailler avec elles dès le début dans le cadre d'une approche de co-construction, en leur montrant clairement les avantages (par exemple, la visibilité). Les dialogues de Chatham House ont joué un rôle essentiel, tout comme la participation des universités et des autorités locales. Les équipes de l'AFD peuvent s'impliquer davantage pour tirer parti de leur excellent réseau local. Les réunions bilatérales avec les principaux acteurs peuvent s'avérer plus pertinentes que la diffusion publique. La présentation des résultats au plus haut niveau lors de la COP26 à Glasgow a eu un impact considérable sur l'équipe et la direction. Une reconnaissance publique (fédérale) contribue à susciter l'engagement des entreprises.

